

LE MERCREDI

- LE MERCREDI -

7h-8h30

Accueil du matin, petit-déjeuner proposé jusqu'à 8h.

8h30-11h30

Activités éducatives ou Mercredis apprenants.

11h30

Retour à la maison ou déjeuner en centres de loisirs.

13h30-19h

Centres de loisirs : activités manuelles, artistiques et sportives.

18h

Navette de retour.

Les enfants peuvent se rendre au CELE, le matin, l'après-midi ou la journée complète.

LE MERCREDI MATIN
LA MUNICIPALITÉ PROPOSE
AUX ENFANTS :

◦ **3 HEURES D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES GRATUITES** qui favorisent l'épanouissement des petits Rissois (maternelles et élémentaires) grâce à de nombreux partenaires culturels, artistiques et sportifs.

OU

◦ **LES MERCREDIS APPRENANTS** à destination des élèves en élémentaire, avec 1h30 de soutien scolaire (mathématiques et français) et 1h30 d'activités éducatives. Ce dispositif gratuit vise à accompagner l'apprentissage des enfants en petit groupe par niveau de classe.
Tous les mercredis, du 18 septembre au 18 décembre 2024, du 8 janvier au 9 avril et du 30 avril au 18 juin 2025.
Inscriptions à renouveler chaque trimestre.

En savoir plus :

Service animation
Tél. : 01 69 02 52 64 / 01 69 42 56 02

 VILLE-RIS-ORANGIS.FR

NOS PARTENAIRES

ART ATTITUDE

Initiation aux arts plastiques et découverte des cultures du Monde.

PLANÈTE SCIENCES

Astronomie, initiation à l'archéologie, découverte de l'énergie ou encore de la biodiversité.

LE CHAPITEAU D'ADRIENNE

Initiation aux arts du cirque.

AVSA

Initiation à l'équitation.

LA SCÈNE NATIONALE AGORA-DESNOS ET LES CINOCES

Ateliers de lecture à haute voix, de marionnettes, de réalisation, création d'un journal, 12 séances de cinéma avec animations.

USRO

Pratique du rugby, base-ball, tennis, basket-ball et biens d'autres sports...

UNIS-CITÉ

Initiation à la programmation.

CYCLISME

Apprentissage de la conduite à vélo, maniabilité et sensibilisation au code de la route, réparation de vélo, sorties en plein air.

HAPPY ENGLISH

Initiation à l'anglais.

LE PLAN

Enregistrement de textes en chansons dans les studios.

LIVRET DE LA RENTRÉE

2024

2025



L'ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Parents,
Votre enfant vient de faire sa rentrée des classes.
Pour lui comme pour vous-même, il s'agit d'un moment plein d'émotion.

Lieu où les élèves accèdent aux savoirs, forment leur intelligence, développent leur citoyenneté et leur apprentissage de la vie en collectivité, l'école fait l'objet d'une attention particulière de toute mon équipe. Cette année encore, nous veillerons à offrir à nos jeunes Rissois.es les meilleures conditions d'enseignement.

Maintien du dispositif d'un agent municipal qualifié dans toutes les classes maternelles de la petite à la grande section, aide au devoir, trois heures d'activités éducatives gratuites le mercredi matin, accueil de 7h à 19h tous les jours, sont autant d'actions décidées et portées par la Ville avec Serge Mercieca, Maire-

adjoint chargé de l'Éducation et des activités périscolaires, Aurélie Monfils, Maire-adjointe chargée de la Réussite scolaire, des Collèges, du Lycée et de l'Enseignement supérieur, Sémira Le Querec, Maire-adjointe chargée des Activités éducatives, des Relations avec les parents d'élèves et de l'Aide à la parentalité, Dounia Kebbab, Conseillère déléguée chargée de la Petite enfance, Kykie Basseg, Maire-adjointe chargée de la Jeunesse et les 260 agents municipaux dédiés à ce secteur et toute la communauté éducative, nous serons à vos côtés, tout au long de l'année pour vous accompagner dans votre rôle de parent et assurer l'épanouissement de votre enfant.

Bonne année scolaire à toutes et tous,

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis,
Conseiller départemental
de l'Essonne

LA SEMAINE

7h - 8h20

LES ENFANTS PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIS DANS NOS CENTRES ÉDUCATIFS DE LOISIRS ENFANTINS (CELE)

Ces accueils sont des temps calmes où sont proposés un petit-déjeuner et des activités variées. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.



8h10 - 8h30 16h30 - 16h50

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Près de 12 agents qualifiés veillent à la sécurité des enfants aux abords des écoles.
Privilégiez les déplacements à pied ou en covoiturage.

8h30-11h30

LES COURS



Contre le gaspi à la cantine, on s'inscrit !

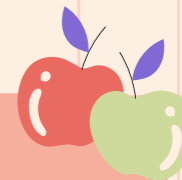
Pensez à préinscrire votre enfant à la cantine sur le Portail famille, au plus tard le jeudi pour la semaine suivante. Cette étape est indispensable pour garantir un bon accueil des enfants et éviter le gaspillage alimentaire.



11h30 - 13h30

LE TEMPS DU MIDI

La Municipalité propose des menus équilibrés, favorisant le bio, élaborés par une diététicienne. Les activités méridiennes sont assurées par des encadrants diplômés.



13h30 - 16h30

LES COURS

La Municipalité soutient l'enseignement : fournitures gratuites en élémentaire, matériel pédagogique, trousse de rentrée, participation aux classes de découvertes, entretien des équipements sportifs et des bâtiments scolaires. Avec l'encadrement, cela représente un coût journalier de 43€/enfant en maternelle et 53€/enfant en élémentaire.



16h30 - 18h

LES ÉTUDES SURVEILLÉES EN ÉLÉMENTAIRE sont assurées par un personnel municipal qualifié (minimum BAC+2) et des enseignants volontaires. Les tarifs demeurent parmi les moins chers du département. Les élèves de maternelle peuvent fréquenter le CELE de 16h30 à 19h.